

ECHO DU LAVOIR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

NUMÉRO

53

Edition

2024

Préty



*Vie
municipale*



*Préty en
pratique*



*Associations
et loisirs*



Le mot du Maire

En ce début de nouvelle année, mes premiers mots vont vers toutes celles et ceux qui œuvrent positivement, malgré les difficultés tous azimuts, pour notre beau village et dans l'intérêt général. Je pense aux adjointes, adjoints, conseillères et conseillers avec leur compétence et disponibilité, aux agents de la commune et des écoles, aux présidents et adhérents de nos 9 associations, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui nous soutiennent par leur bénévolat et leur encouragement... Je leur en suis très reconnaissant ; en effet, sans eux, un maire ne peut pas aujourd'hui tout assurer. Cependant, Savoir s'entourer, déléguer tout en gardant la coordination, la maîtrise des dossiers par son suivi et une veille juridique restent indispensables, afin de prendre ensemble les meilleures décisions après concertation. Nous pensons y parvenir malgré nos personnalités différentes.

Tous, nous contribuons au devenir de notre commune...

Poursuivons cet investissement positif, car la communication a bien changé. A l'heure actuelle la France n'est plus vraiment la même. Il est vrai que depuis 4 ans, début de notre nouveau mandat une difficulté après l'autre nous tombe sur la tête : la COVID, la guerre en Europe, au Moyen Orient et la dictature ailleurs, maintenant c'est l'inflation galopante, sans oublier tous les fléaux terrestres (incendies, inondations ...). Dépités face à ces situations, nous nous rendons compte que le monde devient agressif, même virulent. On rentre dans un cercle vicieux où tout prend de l'ampleur et nombreux sont ceux qui, dans l'ingratitude, voient midi à leur porte sans se préoccuper des règles démocratiques ni chercher à trouver les solutions en consensus et avec toute la sérénité nécessaire. Les décideurs et élus sont souvent fustigés, les contestataires s'insurgent et on a l'impression parfois que l'anarchie ferait leur affaire.

Nous le constatons à toutes les échelles de la société jusque dans nos villages où les dégradations, le vandalisme, les incivilités se multiplient comme les agressions verbales, voire physiques et j'en passe...

Mais quand entendrons-nous la majorité consentante et bienveillante ?

Montrons donc davantage, ensemble chez nous, l'exemple du dialogue en concertation et consensus. Ne perdons pas notre temps dans la violence quelle qu'elle soit, ni dans les critiques faciles. N'écoutons pas les rumeurs infondées qui ne favorisent pas la construction de nos objectifs d'intérêt communal ou intercommunal les plus socialement justes. Avec le souci de la mutualisation, les rapprochements et compétences intercommunautaires toujours à l'ordre du jour et auxquels je crois personnellement, j'ai bon espoir que la tâche sera poursuivie dans de meilleures conditions... Ne nous décourageons pas comme certains de nos collègues, même si la réalité nous mine parfois. Rappelons-nous que sans élu, il ne peut y avoir de démocratie...

En cette année nouvelle, **mon premier souhait reste donc celui de partager dans la sérénité... mais aussi dans la bonne humeur et l'espérance.**

Misons sur les jeunes qui seront la relève. Qu'ils aient l'engouement pour suivre leurs aînés, d'autant que les bénévoles se font de plus en plus rares ! Confiance !

Sophocle, philosophe grec, disait déjà :

« Il n'y a pas de si grande joie que celle que l'on n'attend pas »

Portez-vous bien, prenez soin de vous ! Souhaitons-nous avant tout **Santé, Réussite et donc joie à partager...** Ce sont aussi mes vœux sincères pour chacun d'entre vous.

Vive PRETY !

*Xavier IOOS,
Maire de Préty,
Président du SIVOS.*





Sommaire

Page 4

Vie municipale

- Note de synthèse concernant l'exécution des budgets 2023
- Réalisations et projets 2024
- L'Agence Postale Communale - Elections Européennes du 09/06/2024
- Voirie - Urbanisme - PLUi
- Zones d'Accélération des Energie Renouvelables
- Forêt de Préty
- Affouages - Commission Bois-Environnement - Natura 2000
- Octobre Rose
- Artisans : Retour sur la journée Portes-ouvertes chez "Barwoodeur"

Page 13

Préty en pratique

- Horaires de la Mairie / Agence postale / "Remblai" communal - A RETENIR
- Etat-civil 2023 - Recensement de la population
- Repas, colis et chocolats des "Ainés"
- Illuminations et décorations de Noël - Label "Villes et Villages Fleuris"
- SIVOS de Lacrost-Préty

Page 18

Associations et loisirs

- Hommage
- Calendriers et informations des associations

Page 24

Souvenir de Prétron...

- Droit de réponse à l'article de M. Jean RAVAT de janvier 2023

Feuillet volant

Retour en images 2023 - Jeux

Photos : Olivier REMANDET / Associations Prétronnes / Béatrice FELIX / Jennifer ACHAT

Conception : Carole BOULAY / Jennifer ACHAT



Note de Synthèse concernant L'exécution des budgets 2023

(au 30/11/2023)

Budget communal Principal :

Section de Fonctionnement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 467 538,77 € réalisées 343 651,89 € soit 73,50 %.

Recettes prévues 467 538,77 € réalisées 357 732,51 € soit 76,51 %. Des recettes, en particulier, provenant des impôts restent à percevoir.

Par ailleurs le report positif (exercice 2022) de 28 705,60 € sera opéré en fin d'exercice.

Section d'Investissement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 89 366,54 €, réalisées 59 220,41 € dont 42 474,45 € au titre des remboursements d'emprunts.

Recettes, prévues 89 366,54 € réalisées 50 576,03 €.

En recettes, en fin d'exercice, un virement de la section de fonctionnement sera comptabilisé, comme prévu au budget prévisionnel approuvé par le Conseil municipal.

Budget communal d'Assainissement :

Section de Fonctionnement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 59 111,64 €, réalisées 45 305,20 € soit 76,64 %.

Recettes prévues 59 111,64 €, réalisées 37 965,17 € soit 64,23 %.

Le report du résultat positif de 2022 soit 12 687,29 € sera opéré en fin d'exercice.

Section d'Investissement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 173 640,92 € réalisées 28 489,49 €.

Recettes prévues 173 640,92 € réalisées 32 993,02€.

En fin d'exercice sera comptabilisé le résultat positif 2022 de 110 184,19 €.

Ces résultats le sont à titre provisoire et à la date indiquée.

L'enchaînement des résultats, selon la réglementation en vigueur, entre les deux sections des budgets, sera opéré en fin d'exercice. Les résultats feront l'objet d'une présentation et d'une analyse lors d'un Conseil Municipal au 1^{er} trimestre 2024.

Denis MONEGAT,
Adjoint, en charge des affaires Economiques et Financières.

Réalisations et projets 2024

En ce qui nous concerne localement, qu'avons-nous fait ?

- Pour la sécurité, nous avons renforcé par arrêtés les interdictions dont le passage à 30km/h dans tout le village avec l'installation d'une signalétique. Cela va t'il freiner les chauffards ? Que faire d'autre sans l'intervention de nos gendarmes qui sont encore passés la semaine dernière avec leurs jumelles ? Je rappelle aussi la participation citoyenne : ce n'est pas de la délation que de relever une plaque ou faire une photo et transmettre au plus vite...

- Pour l'entretien, après une nouvelle chaudière en mairie, une autre a été installée à l'Ecole.
- N'oublions pas la toiture en grande partie rénovée de la Maison des Associations... (pour ces travaux on atteint presque les 30 000 euros)

- Sur le Budget Assainissement, le schéma directeur des réseaux d'EP et EU lancé depuis le 21 février avant le passage de la compétence à la communauté de communes avance au bon rythme par des travaux d'études et des commissions de travail que nous suivons de près.

- L'entretien organisationnel et l'embellissement du cimetière se poursuit et se poursuivra...
- La gestion et l'entretien des bois et forêts avec l'aide de l'ONF et de Natura 2000 nécessite du temps et de l'argent et cela continue.

- En ce qui concerne l'**inflation**, il n'est pas à l'ordre du jour de dire : augmentons les impôts communaux pour faire face à nos dépenses obligées en augmentation constante et avec de moins en moins d'aide, comme celle de subventions pour nos voiries qui se dégradent de plus en plus. Il n'y a pas d'autres solutions que d'être solidaires, économes, réfléchis, mais sans subir.

C'est pourquoi je peux vous dire que nous ne baisserons pas les bras et que nous assumerons tout ce qui doit être à réaliser, sachant que les plus gros investissements sont derrière nous et réalisés depuis ces 2 dernières mandatures.

Napoléon Bonaparte disait :

« L'art d'être tantôt audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir ».

Voici donc quelques actions 2024 projetées :

- Une convention est actée avec le SYDESL et la DRI du CD71 pour l'enfouissement des réseaux Route de Pont Seille cette année après la finition enfin programmée du champ J. Maître et du chemin des guérets.
- Des secteurs de rue pourraient voir des tronçons rénovés si le BP investissement le permet.
- RDV est pris pour expertiser et soigner à nouveau notre platane classé et admiré.
- Une partie de notre forêt sera officiellement classée en ilot d'arbres sénescents avec une inauguration programmée en automne lors d'une journée « découvertes » et d'animations.

En dehors de tout cela, rien ne sera laissé de côté comme :

- La finalité du PLUI avec une mise en œuvre du règlement dès cette année.
- La poursuite de la gestion évolutive de nos écoles qui nous coûtent de plus en plus cher avec, en plus, des impayés inquiétants et qui vont encore rogner sur nos budgets communaux si nous ne trouvons pas de solutions.
- Le suivi des affaires courantes, techniques, administratives et de proximité, mais surtout celui de nos associations pour l'animation et l'intérêt général de notre beau village en matière d'embellissement, de sports, loisirs, culture et tourisme mais aussi pour un confort et un mieux-être de tous nos concitoyens, jeunes et moins jeunes.
- **Enfin avec le concours des associations, nous tâcherons d'organiser une belle soirée d'accueil au printemps pour tous les nouveaux habitants arrivés depuis 2020.**

Et justement, pour construire tout cela, vos élus de terrain ont besoin de vous. N'hésitez pas à venir nous partager vos idées et votre soutien.

Xavier IOOS,
Maire de Préty

Après le départ de Lucie BOIREAU fin 2023 - présente depuis décembre 2009 - j'ai repris le poste de Responsable de l'Agence Postale Communale de Préty.

J'ai le plaisir de vous y accueillir :

- aux heures d'ouverture de la mairie, soit le lundi de 14h à 18h30, et le jeudi de 8h30 à midi
- ainsi que les mardi et vendredi de 9h à midi

Outre les traditionnelles opérations d'affranchissement de courrier et d'envoi de colis, pour la France comme pour l'étranger, un service de retrait d'espèces est à disposition des titulaires d'un compte à la Banque Postale.

En attendant de vous rencontrer, un grand MERCI au nom des enfants hospitalisés pour votre générosité sur l'opération « pièces jaunes ».

Martine RAYNAUD,
Responsable de l'Agence Postale Communale.

Elections Européennes du 09 juin 2024

Pourquoi votre vote compte ?



Aux élections européennes, les citoyens qui vivent dans l'Union Européenne (UE) élisent **directement** des députés pour les représenter au Parlement Européen.

Ces élections ont lieu tous les 5 ans dans les 27 pays de l'UE et en 2024, 720 Députés Européens seront élus.

C'est un moment unique qui nous permet à tous de **décider collectivement** de l'avenir de l'UE.

On oublie parfois à quel point le résultat des élections européennes a des incidences sur un grand nombre de personnes.

Le Parlement Européen exerce 3 pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique.

Il adopte **des lois qui concernent tout le monde** : les grands pays comme les petites collectivités, les grandes entreprises comme les plus petites, au niveau mondial comme au niveau local.

Les Députés Européens prennent des décisions qui influencent votre quotidien : emploi, soins de santé, environnement, etc.

Vous avez votre mot à dire, alors votons !

Vous souhaitez participer au bureau de vote ?
Venez vous signaler en Mairie 👉

Voirie



Nous vous rappelons que toute occupation de la voie publique (travaux, mise en place d'un échafaudage, déménagement, etc.) nécessite une demande d'autorisation au préalable à faire en mairie.



Urbanisme

Depuis le 01/01/2022, les demandes d'urbanisme sont reçues en Mairie en version papier, *mais également via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)*.

Pour rappel : lien de connexion sur le site de la mairie de Préty, onglet « Urbanisme », puis gros bouton vert « Guichet National des Autorisations d'Urbanisme »

En 2023, la commune de Préty s'est vu réceptionner :

- 23 Certificat d'Urbanisme informatif (CUa) → sans projet lié
- 1 Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) → quand un projet est lié
- 30 Déclaration Préalable (DP)
- 8 Permis de Construire (PC)

Pour information : Tout dossier de demande d'autorisation d'urbanisme est consultable librement en mairie.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté par le Conseil Communautaire de notre intercommunalité le 21 décembre 2023. Il sera applicable dès que les services de l'Etat auront contrôlé la légalité de cette décision.

Les habitants de Préty pourront donc se référer au PLUi, consultable en ligne, pour vérifier que leur projet d'urbanisme satisfait aux règles qui s'appliquent à chaque zone du village en fonction de ses caractéristiques : centre village, zone résidentielle, zone naturelle, zone agricole. De plus, le Plan Délimité des Abords (PDA), définit avec précision si une parcelle se situe dans le périmètre de notre église, classée monument historique.

Le PLUi facilitera beaucoup la préparation des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les habitants et l'instruction des dossiers pour la commune.

Encore quelques jours de patience en attendant le retour de l'Etat...

Gérard DOUSSAU,
Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Ecologie

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

L'ancienne ministre de la transition énergétique avait fait parvenir aux maires en juin 2023 une lettre demandant d'identifier des "zones d'accélération des énergies renouvelables" dans chaque commune. Des précisions nous ont été données le 9 novembre sur la marche à suivre. Cela n'avait pas de caractère réglementaire comme le zonage d'un document d'urbanisme, mais il fallait néanmoins organiser une concertation avec les habitants intéressés, identifier des zones et faire adopter ce zonage par une décision du Conseil Municipal. Le tout avant le 31 décembre. Est-il nécessaire d'ajouter que les zones devaient être identifiées sur un portail cartographique spécifique pour lequel une formation par "webinaire" était offerte aux élus le 14 décembre.

Merci à tous les participants à la réunion pour leurs apports et pour leurs idées qui sont ressorties de cette concertation :

- Tous les toits de la commune sont potentiellement des supports pour recevoir des panneaux photovoltaïques. Une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire pour définir une ligne claire sur ces installations.
- Plusieurs bâtiments avec des toits de bonne dimension permettraient aussi ces installations mais le désamiantage est un préalable (foyer rural, bâtiment loué à l'ESAT). Seul un projet de construction d'un hangar agricole photovoltaïque déjà à l'étude pourrait être accéléré par l'inclusion dans le ZAER.
- Les terrains de la zone des carrières sont exploités en bois énergie ;
- La proximité d'habitations sur le territoire de la commune ou des communes voisines ne permet pas d'envisager l'installation d'éoliennes sans nuisance pour les habitants
- Les 270 ha de forêt communale sont déjà exploitées dans un souci de valoriser les énergies renouvelables (bois énergie) depuis de nombreuses années : contrat de gestion avec l'ONF, politique active d'affouage.
- Un projet de méthaniseur a été étudié par la famille RAVAT mais cela nécessiterait de se regrouper avec 3 ou 4 autres fermes pour avoir suffisamment de volume pour amortir les coûts et faire tourner l'installation.

Gérard DOUSSAU,

Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Ecologie

**08 / 09
MARS 2024**

4^e FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

TOURNUS

Complexe des Arcades

Vendredi : 8h30 à 18h00
Samedi : 9h00 à 17h30

VISITES | POINTS TECHNIQUES | ESPACE D'ÉCHANGES

ENTRÉE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS :

PETR Mâconnais Sud Bourgogne : **07 68 34 70 23**
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
Programme détaillé : www.maconnais-sud-bourgogne.com



Forêt de Préty



Les réalisations

-Le dégagement de plantation de la parcelle 9, prévu en 2022, a finalement été réalisé par l'ONF cet été et facturé **5 115,45€**

-Les travaux de dégagement des plants par l'ONF dans la parcelle 44, prévus cette année n'ont pas été effectués et sont reportés en 2024 (un devis de 1342,88 € concernant ces travaux y étant associé) ; un gyrobroyage des lignes a été réalisé par Olivier.

-L'exploitation des grumes dans les parcelles 12 et 13, prévue pour cet automne n'a pas été réalisée, l'ONF peinant à trouver des bûcherons disponibles ; cette exploitation est donc reportée en 2024 (et les revenus y afférant)

- L'entreprise Alain Cordier a été sollicitée pour le gyrobroyage (avec engin forestier) et le curage de fossés en vue d'assainir les chemins forestiers ; une première tranche de 1,300 km a été réalisée sur des tronçons des chemins de la Lioche, des Mangettes et du Rompois ; l'entreprise Cordier a aussi fourni 2 camions de tout-venant que les agents techniques Olivier REMANDET et Thierry VOIR ont étalés, les complétant par des matériaux de récupération, permettant une circulation plus aisée dans les chemins. Ce travail a été facturé **3 096€**

Une deuxième tranche sera proposée en 2024.

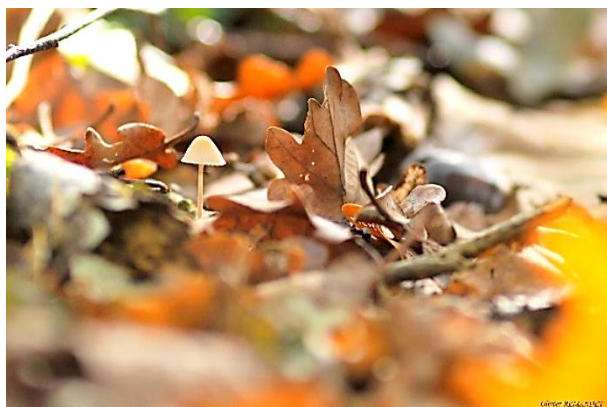
La **COFOR** (Association des maires de **Communes Forestières de Bourgogne -Franche-Comté**)

Je représente monsieur le maire aux réunions d'information et de formation organisées plusieurs fois par an par cette association, avec la participation de l'ONF. Chaque réunion ayant un thème, de nombreux sujets sont abordés concernant la forêt tels la lutte contre le grand gibier (chevreuil), l'impact des plans de chasse sur la forêt, l'adaptation aux changements climatiques (essences adaptées au réchauffement climatique), la lutte contre les problèmes phytosanitaires, l'évolution vers une forêt mélangée, la gestion générale de la forêt.

A la suite de l'une de ces réunions, j'ai proposé au conseil municipal de souscrire un contrat de contractualisation avec l'ONF ; ce contrat privilégie la vente de grumes aux scieries locales en lieu et place de la vente aux enchères de l'ONF, surtout axée vers une exportation massive (enchères obligent)

Ce contrat répond aux principes de privilégier le commerce local et soutient une filière quelquefois en difficulté ; l'impact financier pour la commune est minime, la vente aux enchères pouvant intervenir sur certains lots et la concurrence entre les scieries locales (tout l'Est de la France) maintenant les prix à niveau.

Le conseil municipal a adopté cette contractualisation.



Alain PINARD,
Conseiller municipal, Délégué à la gestion des Bois et Forêt.

Affouages



L'affouage communal est proposé aux seuls habitants de la commune. L'inscription se fait au mois d'octobre de chaque année. Cette année c'est la fin de la parcelle 27 qui a été proposée. Le comptage puis le tirage au sort des lots ont eu lieu le 8 novembre, 14 lots ont été attribués à 19 affouagistes dont des nouveaux venus, signe d'une belle dynamique.

Les affouagistes ont jusqu'au 15 avril pour exploiter leur lot, puis devront sortir le bois avant le 15 octobre. Un règlement des affouages ainsi qu'un règlement national d'Exploitation Forestière est remis à chacun, précisant les conditions d'exploitation.

L'ONF, gestionnaire de la forêt de Préty veille à l'application de ce règlement : elle limite à 30 stères maximum la part de chaque lot.

Nous veillons à une gestion rigoureuse et pérenne de notre forêt.



Commission Bois-Forêt et Environnement

Au moins deux fois par an une réunion concernant l'environnement et la forêt se réunit sur proposition de **Gérard DOUSSAU**, Adjoint au Maire en charge des Bois-Forêts et de l'Environnement.

Ces réunions sont ouvertes à des prétrons sensibles aux questions d'écologie.

Natura 2000



Contrat forestier NATURA 2000 (création d'un îlot de sénescence).

Le contrat forestier NATURA 2000 (création d'un îlot de sénescence) mis en place en 2022 par l'ONF et NATURA 2000 concerne environ 61 ha de la forêt communale (parcelles 1 à 8 et 10 à 14). 201 arbres ont été sélectionnés et marqués cet automne au cours de deux journées par Amandine REMY (responsable ONF Chalon Est), Raphaël LALLIER (technicien de secteur), Charline PIERREFEU (NATURA 2000) et moi-même. Ces arbres font l'objet d'une subvention de **22 711,92€** qui sera versée à la commune en 2024 par la Direction Départementale des Territoires (DDT) après vérification des travaux.

En contrepartie, ces arbres, présentant un intérêt biologique (présence de fissures, cavités, branches mortes, ...) ne feront l'objet d'aucune sylviculture sur une durée de 30 ans.

Un panneau informatif est en phase terminale de réalisation ; celui-ci, réalisé par Pic Bois Rhône Alpes SARL, sera posé très prochainement aux abords de la parcelle 14, en bordure de chemin ; un devis estimatif de 1226,93€ avait été accepté.

Alain PINARD,
Conseiller municipal,
Délégué à la gestion des Bois et Forêt.



Le 22 Octobre dernier, notre commune s'est de nouveau associée à la campagne de sensibilisation sur le cancer du sein en organisant une marche rose, agrémentée d'une tombola.

Près d'une centaine de marcheurs s'est mobilisée pour une balade collective de 6 kilomètres à travers les sentiers environnants, dans la plus grande convivialité et toujours en groupe pour renforcer l'esprit de solidarité envers cette cause.

Une belle matinée à la météo clémente avec un petit déjeuner (café, brioche) avant le départ et offert par le Comité des Fêtes, un stand de vente d'objets autour d'Octobre Rose, proposé par Ombeline RAVAT et sa maman, Virginie, avec des porte-clés en forme de ruban faits main qui ont rencontré un grand succès, mais également des coussins en forme de cœur, objet précieux, placé sous le bras des femmes, destiné à soulager les douleurs post-cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

Un stand d'informations était également représenté par l'Association "CORASAÔNE".

La balade s'est terminée dans les rues du village, accompagnée par les majorettes de Tournus (les Rainbow Cheers) qui ont animé pour le plus grand plaisir de tous, le pot de l'amitié offert par la Municipalité et le tirage de la tombola.

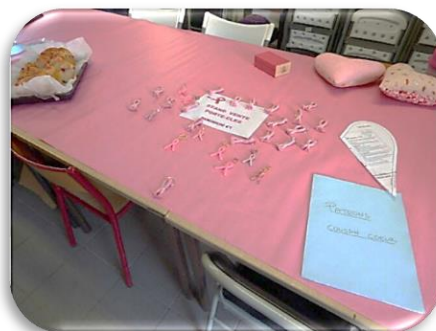
Un grand MERCI :

- à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir celles et ceux qui se battent contre le cancer du sein,
- au Comité des Fêtes pour son soutien dans cette manifestation,
- à toutes les personnes ou les entreprises pour leurs dons de lots,
- à Ombeline RAVAT et sa maman, Virginie pour leur implication,
- à l'Association CORASAÔNE pour sa participation,
- aux majorettes de Tournus pour leur animation OFFERTE à la commune.



La somme de 1 150 euros a été récoltée et redistribuée intégralement aux deux associations, "TOUJOURS FEMME" et "CORASAÔNE"

MERCI À TOUS !



Carole BOULAY, Béatrice FELIX
et Marie-Claude GRESSARD,
*Respectivement Adjointes au Maire et
Conseillère municipale.*



Retour sur la journée Portes-Ouvertes, chez « Barwoodeur », le samedi 02 décembre 2023 de 10h à 18h.

Ce fut une belle journée conviviale de découverte artisanale, organisée par Théo MAIRE et Justine REBILLARD, à l'ancienne cave-coopérative - 2 route de Cuisery, devenue depuis Juin 2022, le siège de l'entreprise « **Barwoodeur** ».
(www.barwoodeur.com / theo@barwoodeur.com / 07.85.92.96.33)



Ce fut l'occasion pour certains de nos artisans locaux de présenter et proposer leur savoir-faire et leurs produits.

Etaient présents :

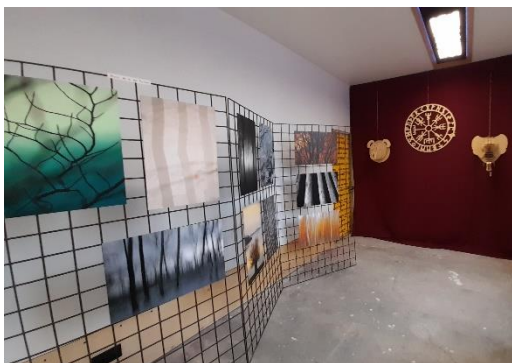
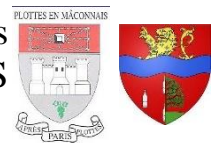
- **Préty Charcutery** ☎ M. Claude PAOLOZZI - 3, impasse du Cul-de-Sac 71290 PRETY / pretycharcutery@gmail.com / 06.79.35.73.09



- **Batmiammm** ☎ M. Guillaume PERRIGAUD - 6, Les Crots 71290 PRETY / batmiammm@gmail.com / 06.52.90.12.27



- **M. Francis DELORME**, viticulteur exploitant des vignes sur PRETY (3, rue En Vallay 71700 PLOTES / francis.delorme71@gmail.com / 07.86.49.29.52).



- **M^{me} Annick MAKSYMIW** pour ses lutins et objets de loisirs créatifs DIY (Do It Yourself) en matériaux recyclés.

- **M. Olivier REMANDET** pour son exposition photos autour de l'arbre et du bois ☎ o.remandet@gmail.com



Nombreux ont été les visiteurs, notamment les habitants de Préty, qui ont fort apprécié cette belle initiative.



Carole BOULAY et Jennifer ACHAT
1^{ère} Adjointe et Secrétaire de Mairie.



Horaires

Mairie

Lundi de 14h à 18h30
Jeudi de 09h à 12h

Agence Postale Communale

Lundi de 14h à 18h30
Mardi de 09h à 12h
Jeudi de 08h30 à 12h
Vendredi de 09h à 12h

Arrêt des encaissements 10 min avant la fermeture du bureau

"Remblai" communal

Ouvert toute la journée du vendredi au lundi

Tous dépôts sauvages, plâtres, plastiques, mobiliers, palettes, huisseries, verres, fer, etc. interdits seront passibles de poursuites et d'amendes pour les propriétaires incivils.

A RETENIR

RAPPEL COLLECTE DES DECHETS

- Ramassage en semaine IMPAIRE
→ Ordures ménagères (bac à couvercle gris)
- Ramassage en semaine PAIRE
→ Emballages - papiers (bac à couvercle jaune)



SAUR

URGENCE fuite d'eau uniquement
03.60.56.40.48

Elections européennes le 09 juin 2024

Vous êtes nouvellement inscrit sur les listes électorales ?

Votre carte d'électeur vous sera déposée dans votre boîte à lettre au cours du 1^{er} trimestre 2024.

Vous venez d'emménager dans notre village ?

Pensez à votre inscription sur les listes électorales (via le site service-public.fr ou directement en mairie).



INSCRIPTIONS ECOLES

Semaines 14 + 15 + 16

Du 02 au 19/04/2024

➤ Aux heures d'ouverture du Secrétariat de la mairie de Préty :

- Lundi 14h - 18h30
- Jeudi 09h - 12h

➤ Sur RDV :

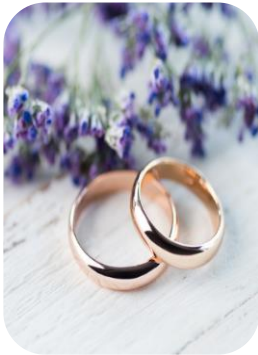
03.85.51.06.67
mairie@prety.fr



2023

Naissances

BUIRET Thao 21/01
ZARANTONELLO Tom 09/03
JEANMENNE Lina 11/08



Mariage

PRETESAC Adeline et GOYARD Nicolas le 27/05
SADE Gizem et YETIM Fatih le 17/06
VOISIN Elisabeth et PERRET Alain le 24/06
CHALON Amélie et BEN YOUSSEF Rabii le 14/10

Décès

FELIX Raymond le 05/02/2023 (82 ans)
RAVAT née VIOLY Odette le 22/02/2023 (96 ans)
VAIRET Jacky le 31/03/2023 (86 ans)
BEY Philippe le 12/04/2023 (62 ans)
CILOTE Louis le 25/05/2023 (99 ans)
DIDIERJEAN Sylvie le 18/06/2023 (65 ans)
OLIVIER Serge le 19/08/2023 (86 ans)
VIALAY née MAITRE Gisèle le 07/10/2023 (84 ans)
RAVAT née RENARD Ginette le 23/10/2023 (90 ans)
BILLARD née BOYAUD Monique le 30/12/2023 (80 ans)



Recensement de la population

Pour info, l'INSEE nous annonce 11 habitants de plus entre 2015 et 2021 (en vigueur au 01/01/2024) : de 579 à 590. Ayons quand même une pensée pour nos défunts de l'année 2023 au nombre de 10, dont le dernier Mme Monique Billard décédée le 30/12.

A noter que le prochain recensement pour la commune de Préty aura lieu en 2025.



Repas, colis et chocolats des « Aînés »



Le dimanche 3 décembre 2023 les membres de la commission d'action sociale et le conseil municipal ont organisé le repas annuel pour les aînés de la commune. Ce repas dansant a été animé par Alain RENIER, les mets ont été réalisés par le boucher traiteur WAECHTER-VACHEY et le dessert par la boulangerie l'ABRICOTINE.

À la fin du repas une tombola a été offerte aux participants, moment très convivial et apprécié de tous.

71 convives étaient attendus, nous remercions les personnes extérieures à la commission qui ont permis par leur aide que cette journée soit une réussite. Pauline et Manon FATET ont tenu à être présentes pour l'animation, initiative saluée par tous. Nous en profitons pour rappeler que nous accueillons avec plaisir la jeunesse qui souhaite intégrer l'équipe à cette occasion.

Des colis ont été confectionnés par l'office du tourisme de Tournus pour les personnes de 75 ans et plus qui en ont fait le choix, ainsi que des boîtes décorées, garnies de gâteaux Mistral pour les personnes actuellement en EHPAD.

La distribution est réalisée à domicile par les élus, ainsi que dans les établissements pour personnes âgées.

Ce fut une journée de partage et de fête dans une salle soigneusement décorée pour cette occasion. Nous espérons que chacun aura passé une excellente journée, c'est pour nous élus un moment particulier de rencontres et d'échanges avec cette volonté de préserver le vivre ensemble qui existe encore dans nos villages.



Béatrice FELIX,
Adjointe en charge des affaires Sociales et Scolaires
Marie-Claude GRESSARD,
Conseillère municipale.

Illuminations et décorations de Noël

Début décembre, la commune s'est parée de ses guirlandes lumineuses, qui ont éclairé la traversée du bourg dès la nuit tombée. Les illuminations ont été installées grâce à la participation de M. Philippe DROIN, conducteur de la nacelle de location.

Le village s'est mis à l'heure de Noël à différents endroits, notamment la place de l'Eglise avec un beau sapin orné de ses parures et des décorations pour la plupart, faites à la main par les services techniques de la commune ; pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

La commune adresse tous ses remerciements à :

- M. Philippe DROIN dont le matériel a également permis le nettoyage des chéneaux des bâtiments publics
- Mme Anne-Laure BIDEAU pour le don du sapin.
- M. et Mme Alain et Jocelyne MARIE qui permettent à la commune chaque année le raccordement à leur réseau électrique.

L'Equipe municipale et Olivier REMANDET,
Responsable des services techniques



Label « Villes et Villages Fleuris »

Le jury du Label « Villes et Villages Fleuris » a contrôlé notre commune le 07 septembre dernier, sur un circuit prédéfini en amont prenant en compte le fleurissement par Préty, Pierre et Fleurs (PPF), la préservation et la mise en valeur du patrimoine ou encore la gestion environnementale. Nous avons la chance de conserver notre label « 2 Fleurs » jusqu'à la prochaine visite dans 3 ans.

La remise des prix a lieu le 03 février à CHATENROY-LE-ROYAL.

Afin de poursuivre une démarche d'évolution environnementale, la commune a commencé de planter des vivaces dans certains massifs et des arbres à l'entrée du village. Un choix qui s'est imposé suite à la sécheresse et aux restrictions d'eau durant l'été.

Les efforts sont à poursuivre, toujours en complément du fleurissement proposé par PPF

Toutes les informations, sur :

www.villes-et-villages-fleuris.com

Carole BOULAY,
Adjointe au Maire.



L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis à relever pour le SIVOS : remplacement des agents malades, maintien d'un service de cantine à Lacrost où enfants et agents se sentent à l'aise, rédaction d'un budget à l'équilibre sans peser davantage sur les communes. Tout cela ne fut pas aisé, mais nous avons fait le maximum pour y parvenir.

Nous avons profité des congés estivaux pour former nos agents aux soins de premiers secours à l'aube de la rentrée scolaire, et sur la façon de porter sa voix avec les jeunes enfants lors des vacances de la Toussaint.

La rentrée 2023 s'est faite avec un effectif stable (110 élèves inscrits sur 5 classes) par rapport à la rentrée précédente. Afin de pallier au départ de Nathalie et Elisa, le SIVOS a accueilli deux nouveaux agents, Sophie et Marine, ce qui nous a permis de revoir l'organisation complète de la pause méridienne du restaurant scolaire de Lacrost.

L'année 2023 a également été celle du renouvellement du contrat de restauration conclu avec la société RPC. Nous avons opté pour la continuité et le maintien du service d'inscription en ligne. Face à des prestations liées à l'inflation, nous avons été contraints d'augmenter le prix du repas afin de tenter le maintien du budget à l'équilibre.

Le budget (consultable prochainement sur le site www.prety.fr) : voici notre principale préoccupation pour l'année à venir. Vous nous direz que c'était déjà le cas l'année dernière, c'est vrai.

L'année passée, malgré une réduction prévisionnelle des postes de dépenses et une hausse des participations communales de près de 10%..., nous avons clôturé l'exercice en léger déficit.

Pour 2024, nous devons à nouveau le réviser, mais il ne sera plus possible de rogner sur les dépenses, le maximum ayant déjà été prévu. En plus de cela, nous devons faire face à des impayés (non négligeables). Par conséquent, nous engageons une réflexion sur la tarification d'un service périscolaire : le bus entre les deux écoles. Ce service ne cesse d'augmenter tandis que les subventions, au mieux, stagnent quand elles ne baissent pas. Afin de nous aider à prendre la meilleure décision, nous avons réalisé une enquête auprès des parents pour connaître leur opinion. Les retours sont nombreux. A nous de les étudier et de réfléchir à la meilleure solution tout en préservant le bien-être de nos P'tits Loups, priorité principale des conseillers du SIVOS.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2024.

Pour le Conseil du SIVOS, Loïc COQUIN,
Elu titulaire du SIVOS et Conseiller municipal de Préty





Associations et loisirs

Il manquerait beaucoup à PRETY si les 9 associations de notre beau village ne s'engageaient pas comme elles le font, en offrant de leur temps et de leur passion. Elles sont présentes, actives et réactives dans beaucoup de secteurs.

Je pense :

- aux associations qui s'occupent d'environnement avec la Bienfaitante, qui a à cœur de préserver le milieu aquatique naturel, Préty, Pierre et Fleurs (PPF) qui embellit notre village et à qui l'on doit notre label 2 fleurs, la Diane de Préty qui mène des actions pour protéger la biodiversité,
- celles qui œuvrent pour la jeunesse avec le Sou des P'tits Loups, l'école d'équitation Préty-Cuisery qui évolue avec ses jeunes cavaliers,
- les festivités au grand succès avec le Comité des Fêtes,
- les sportives avec Préty Gym, le Gi-Gong, l'Amicale Boule et ses beaux résultats sportifs mais également célèbre pour l'organisation de son mythique marché aux puces tous les 15 Août,
- la danse avec les Amis de l'Irlande 71,
- celle qui souhaite préserver le patrimoine de notre beau village avec Préty Patrimoine de Pays (P3)
- celles qui enfin, au travers des loisirs créent du lien social et de la solidarité intergénérationnelle.

Nous le savons tous, les bénévoles n'attendent aucune reconnaissance particulière mais ce sont des gens de valeur qui, en décidant de consacrer une partie de leur temps aux autres, méritent un grand témoignage de gratitude.

Un grand MERCI à tous les présidents, membres de bureau, bénévoles.
Que le succès continue d'être au RDV pour chacune de nos associations.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris en juin dernier, le décès de Sylvie DIDIERJEAN, présidente de Préty, Patrimoine de Pays (P3), très impliquée et engagée dans la vie de l'association depuis de très nombreuses années.

Elle cultivait la passion du patrimoine, le partage de son savoir-faire, l'amitié.

Toujours prête à donner une nouvelle idée pour faire grandir les projets, elle animait également les ateliers hebdomadaires et stages mensuels de loisirs créatifs, K'ARTON et C^{ie}, organisait des stages de vannerie, notamment pour le 15 Août, lors du traditionnel marché aux puces.

Un départ précoce qui a touché bon nombre d'entre nous et la commune adresse une nouvelle fois toutes ses pensées à sa famille.

Carole BOULAY,
Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative.

Hommage



Sylvie,

Ton départ laisse un grand vide au sein de ta famille, tes amis, mais également de tout un village.

Tu avais à cœur de préserver et protéger notre patrimoine, tu en avais fait ton fer de lance.

Tu étais un membre très actif de l'association Préty Patrimoine de Pays depuis tant d'années, association dont tu as d'ailleurs été la Présidente.

Tu étais passionnée par les travaux manuels, et tu avais la générosité de transmettre ton savoir, tes techniques : le rendez-vous incontournable du cartonnage le mardi soir était un lieu de créativité et de convivialité !

Combien de stages effectués, sagement pilotés, dont nous repartions si glorieux avec notre ouvrage, il est vrai heureusement peaufiné par tes mains expertes...

Combien d'enfants si fiers de montrer à leurs parents le fruit de leur travail appliqué, conçu sous ton œil avisé !

Combien de formations tu as toi-même suivies pour te perfectionner encore et encore dans tel ou tel domaine.

Outre les loisirs créatifs qui n'avaient plus aucun secret pour toi, c'est plus globalement pour le patrimoine que tu avais un attachement tout particulier : un puits à rénover par ci, un mur enduit à pierre vue par là, une recherche appliquée et entêtée du moindre détail pour répondre à un rigoureux cahier des charges.

Tu n'as eu de cesse d'œuvrer pour que Préty soit fière de sa pierre rose, de son histoire. Ton implication était sans faille.

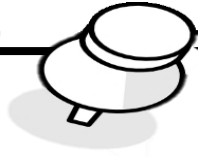
Au gré d'une balade dans notre village où tu as laissé ta marque, nous aurons toujours une pensée pour celle qui l'a défendu, honoré et respecté.

Nous, élus ou non, résidents ou de passage, te disons « merci ».

Martine.

Membre de P3 et Conseillère municipale.

LE SOU DES P'TITS LOUPS



Samedi 03 février : Repas dansant salle Maurice Lemberet LACROST

Samedi 09 mars : LOTO salle Maurice Lemberet LACROST

Avril : Tombola ou autre manifestation

Dimanche 05 mai : Vide-greniers LACROST

Samedi 22 juin : Kermesse des écoles

Décembre : Vente de fromages



Municipalité et Comité des fêtes de Préty

Mercredi 14 Août :

Fête patronale, feu d'artifice et soirée animée.



COMITÉ DES FÊTES

Renseignements :
03.85.51.20.97

Vendredi 19 janvier : Assemblée générale

Dimanche 04 février : Vente de boudin (Maison des Associations)

Jeudi 14 mars : Cabaret « Royal Palace » à Kirrwiller

Samedi 25 mai : Concert Jazz New Orléans "Quarter Little Treme"

Samedi 29 Juin : Randonnée nocturne avec repas champêtre

Mercredi 14 Août : Fête patronale

Dimanche 01 Septembre : Sortie vélo avec repas champêtre

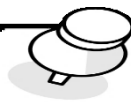
10 - 11 et 12 Septembre : Voyage d'automne (Albi, Toulouse, Castres)

Samedi 12 octobre : Soirée théâtre (Compagnie Jeux de rôles de Paris)

09 ou 10 Novembre : Repas dansant

Samedi 16 Novembre : Soirée Beaujolais nouveau





Depuis quelques années, une branche a été créée à P3, pour pouvoir apporter un financement aux potentiels futurs projets de rénovation sur Préty.

K'arton et Cie a donc vu le jour et offre des ateliers de cartonnage et loisirs créatifs.

Tous les ans, un programme est proposé au rythme d'un atelier par mois, un samedi sur la journée ou après-midi.

Il y a également une activité régulière le mercredi soir de 18 à 20H pour les plus motivées des adhérentes"

La Présidente, Claire AUBERT-ANCELIN

Stages 2024 organisés par K'ARTon et Cie



6 places

Assiette et Serviette
samedi 20 janvier
14H-17H



8 places

Macramé mural
samedi 24 février
9H-17H



8 places

Composition de Pâques
samedi 23 mars
14H-17H



8 places

Pot de fleur mosaïque
samedi 20 avril
9H-17H



6 mamans
6 enfants

Centre de table
samedi 25 mai
14H-17H



6 papas
6 enfants

Boîte à lettre
samedi 15 juin
14H-17H



8 places

Libre
samedi 20 juillet
14H-17H



8 places

Corbeille en crochet
samedi 21 septembre
14H-17H



8 places

Champignon béton
samedi 19 octobre
14H-17H



8 places

Luge de Noël
samedi 16 novembre
10H-16H

19 euros adhérents
22 euros non adhérents

Maison des associations place de l'église
71290 Préty
Claire Aubert-Ancelin : 06-70-88-70-38
Dominique Nourissier : 06-28-60-58-28

tarifs: 12 à 15 euros(adhérents/es)
15 à 18 euros (non adhérents/es)

Attrape-rêve
samedi 07 décembre
14H-17H



8 places



L'AMICALE BOULE DE PRETY

Renseignements et inscriptions :
06.82.05.68.69

ASSEMBLEE GENERALE : 25/02

Dimanche 05 Mai : Eliminatoires et repas - Préty et Tournus

Jeudi 16 Mai - 08h30 : Challenge Jean GALLET 16 quadrettes
vétérans - Loisirs - Repas prévu à 12h

Samedi 1^{er} Juin 13h30 : 16 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} divisions - Loisirs

Dimanche 30 Juin - par poules - 08h : 16 doublettes 3^{ème} et 4^{ème}
divisions - Promotion - Repas
prévu à 12h

Vendredi 05 Juillet - 19h00 : Challenge du Conseil Municipal -
Promotion 16 doublettes 3^{ème} et 4^{ème}
divisions - Repas

Dimanche 21 Juillet - 13H30 : 16 doublettes mixtes 3^{ème} et 4^{ème}
divisions - Loisir

Samedi 27 Juillet : 75 ans du Club - JUBILÉE

Jeudi 15 Août : MARCHÉ AUX PUCES

Samedi 24 Août - 13h30 : Sociétaires et amis - Tirages au panier

Samedi 31 août ou 07 septembre - 13h30 : Maître Joueur - Sociétaires

Samedi 14 septembre - 11h00 : Phase finale du Championnat DOMINO
- Repas prévu à 12h

Septembre : Sanglier à la broche



PRETY, PIERRE ET FLEURS



➤ **ASSEMBLEE GENERALE** : Vendredi 23 février 2024 à
18h00 au Foyer rural



LES AMIS DE L'IRLANDE 71

14/01 : Stage

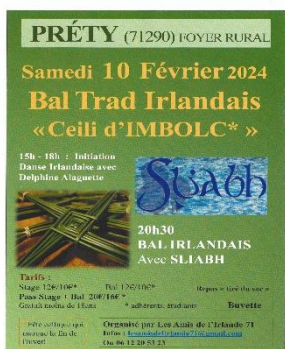
Samedi 10 février : Bal Trad Irlandais « Ceili d'IMBOLC »

Cours au Foyer rural de Préty le lundi soir ou le mercredi
soir en alternance

Nos contacts :

lesamisdelirlande71@gmail.com

06.12.20.23.53





AAPPMA LA BIENFAISANTE

ASSEMBLEE GENERALE : Samedi 24 Février 2024 à 09h00 en salle n°3 du Palais de justice à TOURNUS

Vendredi 16 février : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Samedi 09 mars : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Samedi 30 mars : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Samedi 13 avril : Concours de pêche

Samedi 09 novembre : Concours de pêche (en fonction de la météo)

Vous devez être détenteur d'une carte de pêche valide, que vous pouvez vous procurer chez **Gamm Vert à Tournus**, à l'**Office du tourisme**, à la **station essence ENI à Tournus** ou encore sur internet via le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant l'AAPPMA La Bienfaisante.



ÉCOLE D'ÉQUITATION PRÉTY-CUISERY



École d'Équitation
Préty Cuisery
06 82 83 43 62

Dimanche 03 mars : Derby-cross

Dimanche 24 mars : Concours Complet d'Équitation (CCE) Club/Poney

Dimanche 14 avril : Concours d'Entraînement interne

Dimanche 05 mai : Concours Complet d'Équitation (CCE) Club/Poney

Dimanche 06 octobre : Derby-cross

Dimanche 27 octobre : Concours Complet d'Équitation (CCE) Club/Poney

Fête du Club :
Dimanche 19 mai

Pour tout renseignement, contactez Marion COLIN
06.82.83.43.62
equitationpretycuisery@gmail.com



Cette rubrique est ouverte à tous les Prétrons qui souhaiteraient partager des souvenirs et des instants de vie dans notre village

DROIT DE REPONSE à l'ARTICLE DE M. Jean RAVAT

Prétronnes, Prétrons, vous avez le droit de connaître la vérité sur la résistance à PRETY. Nous, MAZOYER Georges (même prénom que son père) et PAYEBIEN Jean, gendre de MARCEAU Marcel, nous allons vous la fournir car nous avons des preuves. Pour cela, par ses écrits, Monsieur RAVAT Jean nous a obligés à utiliser notre « droit de réponse ».

QU'EST-CE QUE LA RESISTANCE ?

La Résistance est un refus patriotique. Elle est la lutte contre l'occupant et ses complices, mais également la volonté de défendre et de restaurer : les libertés, la dignité et les valeurs humaines. Elle a révélé aux hommes qu'ils étaient capables d'un choix dont dépendait leur mort ou leur vie.

Le 18 juin 1940, le Général DE GAULLE attestait que la flamme de la Résistance ne s'éteindrait pas car c'était une armée invisible qui manœuvrait dans les ténèbres.

VENONS-EN AUX ACTES :

En 1940, Pétain, le 17 juin, demande l'armistice. Le 18 juin, c'est l'appel du général DE GAULLE. Georges MAZOYER et Marcel MARCEAU refusent d'accepter la défaite. En patriotes, ils choisissent de défendre la France. Avec peu de moyens, ils distribuent des tracts, préparent le matériel de sabotage, repèrent les lieux d'atterrissage et de parachutage, écoutent la radio de Londres, provoquent des réunions clandestines pour informer les nouveaux. Ces deux cadres intégraient les nouveaux patriotes et c'est comme cela que le groupe de résistants de PRETY a été créé. Nous ne les nommerons pas tous de peur d'en oublier un.

En 1941, les actions se mettent en place afin de ralentir l'avancée des troupes ennemies : sabotage des trains, des pylônes... « Les journaux clandestins » combattirent l'ennemi en dépit de tous les obstacles, de tous les périls, de tous les mensonges, de l'intoxication totalitaire.

En 1942, devant l'ampleur des tâches, il était nécessaire de constituer des « réseaux » de renseignements, d'actions, d'évasions. Nos deux cadres ont donc intégré le « réseau Jean-Marie BUCKMASTER ». Ils avaient repris confiance.

En 1943, un traître avait infiltré le réseau : les témoins les plus observateurs avaient constaté que ce chalonnais Edouard COLIN dont le nom dans la résistance était « capitaine FAVIER » était très curieux et rôdait souvent à Tournus et Préty.

NOUS NE CITERONS QUE TROIS FAITS CONCERNANT NOS PATRIOTES :

Le 23 juillet 1943, Marcel MARCEAU avec des camarades participent à une réunion à Chalon sur Saône, 46 rue d'Autun chez le trop fameux COLIN ; ils furent arrêtés par la Gestapo, place de l'Obélisque vers 18 heures 30 mais pas Colin...

Le 24 juillet 1943, « le capitaine FAVIER » a été vu assis sur le parapet de la Saône, quai du centre à Tournus, face à la résidence de Georges MAZOYER. Résultat : Georges fut arrêté chez lui par la Gestapo vers 5 heures. Ils furent torturés par la milice et ne parlèrent pas, les patriotes ne parlent jamais. Georges mourut le 3 août 1943 des suites de la torture. Marcel fut envoyé en déportation à Buchenwald ; il rentrera chez lui le 30 avril 1945, après (malgré ses 35 kilos) avoir aidé à la libération de son camp de concentration.

La troisième action fut la visite à Préty d'un groupe d'allemands à la recherche des maquisards, sans succès, grâce à la solidarité des prétronnes et prétrons qui, malgré le risque pour leur vie, ont prévenu nos compatriotes. Mazoyer assassiné, Marceau et Thomas déportés, JACQUET interné à Fresnes, PERRIN au Maquis, c'en était fini du réseau Jean Marie BRUCKMASTER.

Quant au maquis, les maquisards pourchassés furent obligés de se déplacer sans cesse : Brançon, Corlay... Ils attaquent les convois sans répit, tentent d'échapper aux collaborateurs qui les dénoncent et à la police qui les traque. Dans des conditions difficiles, ils poursuivent leurs tâches. Bravo !

A la fin de l'année 1945, le fameux COLIN fut arrêté, jugé en 1950 et condamné à mort.

Nous remercions Michel DEBOST, historien de la résistance, l'ANACR du comité de Tournus, Michel WOLLE et tous les témoins qui nous ont aidés.

Georges MAZOYER et Jean PAYEBIEN



*Soirée choucroute
29/01/2023
Sou des P'tits Loups*



*Loto
11/03/2023
Sou des P'tits Loups*



*Soirée cabaret
23/04/2023
Comité des Fêtes*

*Retour en
images
2023*



*Concert Jazz Manouche
17/06/2023
Comité des Fêtes*



*Kermesse des écoles
24/06/2023
Sou des P'tits Loups*



*Réfection partielle de la toiture
Maison des Associations
Juillet 2023*



*Championnat de France
8 et 9/07/2023
Amicale Boules de Prény*



*Feu d'artifice
14/08/2023*



*Marché aux Puces
15/08/2023
Amicale Boules de Prény*



*Sortie vélo
03/09/2023
Comité des Fêtes*



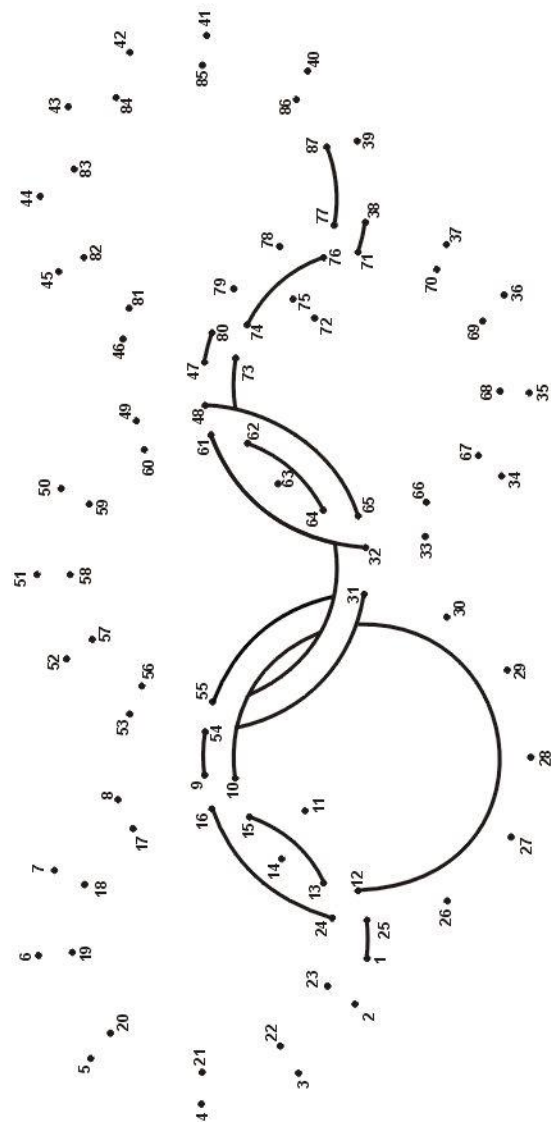
*Finale du Domino
16/09/2023
Amicale Boules de Prény*



*Spéctacle de Noël
17/12/2023
Sou des P'tits Loups*



Phryge



MOTS MÊLÉS - JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

JO 2024 Les sports

V O U
 Y E Z F E J E G A
 S K S O M V I N S X F B M
 J R Y S I D V O L I C T A F G A D
 J U J N J G N G G I N A O S F N M C W
 B G H J C C N O A U H G L O E S N A B Z T
 B Z O L H D O W T R P U A E X A N M W N Y
 Y H R C P R V P K H W O Ç D F A O Z E A Q O Q
 D S B K N O V G E L H R Q E N E X B T B E S Y
 L C K G E B N C N A E H E P C K C E A Q S F S B T
 E Q A C Y U I R I T T W T L A R N T R C C P E B O
 L E T L S Z S A P T I P L Y L V I N R T O U I A V
 X I E E A U H E L H A S L A L B O Y I C R Q D J S X Q
 L O X B V R V E R V Q M K H R N X M F T I J T T K P S
 G V O O I G S G I W U E H E W B E H S T B R E O E Q Z
 W A A R A B X T D G B A S P J O E S F I T X N T I
 K R R O Z Ç W N F E K K L U V Q A K A T W H W B A
 Ç C D N O A V A P D G O D Ç U N V T U A V Z C A T
 N O T N I M D A B N O Z E M T H L T O N Y E L
 U F Z X Q Y N W G E H S Y Ç L Ç E L K C D Z L
 X R T Z C V E S I T G A O V R L I L E Ç Z
 Z Z U E K O T I R V M N D P E L I X Ç B P
 D M S N O I E Y D H S O Y L S O C A X
 Q I H N S G H Y N L B Ç M B B R P
 G B I N O C O A E E S P C
 W S B L L L Ç C D
 L F F

Retrouve dans cette grille la liste des sports qui seront présents aux jeux olympiques de 2024, qui auront lieu à Paris et dont l'épreuve de surf aura lieu à Tahiti.

- ATHLÉTISME
- AVIRON
- BADMINTON
- BASKET BALL
- BOXE
- BREAK DANCE
- CANOË KAYAK
- CYCLISME
- SPORTS ÉQUESTRES
- ESCALADE
- ESCRIME
- GOLF
- GYMNASTIQUE
- HALTÉROPHILIE
- HOCKEY SUR GAZON
- JUDO
- LUTTE
- NATATION
- PLONGEON
- SYNCHRONISÉE
- WATER POLO
- RUGBY
- SKATEBOARD
- SURF
- TAEKWONDO
- TENNIS
- PING-PONG
- TIR
- TIR A L'ARC
- TRIATHLON
- VOILE
- VOLLEY BALL

